

Green Tech Routes technologiques 2010-2030 Economie bas carbone et CV de site

Étude réalisée par Christian Duchesne et Philippe Gouin
(Syndex)

Cette étude a été financée par l'Agence d'objectifs de l'IREs

OBJET DE L'ETUDE

« **GreenTech1 - Les routes technologiques 2010-2030** » identifie les technologies au cœur de la transition carbone pour les secteurs automobile et construction électrique (éolien, solaire, efficacité énergétique). Pour l'agence internationale de l'énergie, pour l'Europe et en France, quelles feuilles de route technologiques les acteurs se sont-ils données pour atteindre les objectifs de lutte contre le changement climatique ? La filière du véhicule électrique permet d'illustrer la façon dont l'évolution du produit et des technologies aura des effets sur la nature, la quantité et le contenu des emplois. Les filières de l'éolien et du solaire montrent les perspectives mais aussi les tâtonnements de la politique de l'Etat pour favoriser l'éclosion d'une filière industrielle produisant sur le territoire.

« **GreenTech 2 – Politique industrielle bas carbone et CV de site** » propose une nouvelle démarche pour les équipes syndicales d'entreprise confrontées à une restructuration, annoncée ou en germe. Cette démarche, expérimentée dans des cas de restructuration, peut donner des résultats très féconds (cas de Bosch Vénissieux). Elle provoque souvent des résultats inattendus qui ont l'intérêt de faire bouger des situations figées. Les conditions de réussite de la démarche ont été identifiées : un dialogue social préexistant, du temps pour anticiper, une équipe syndicale forte, une direction ouverte au dialogue. Les auteurs soutiennent l'idée que l'obligation de revitalisation de la loi de 2002 devrait comporter un CV de site comme étape préalable de la revitalisation. Ceci permettrait de reconnaître les compétences collectives des salariés du site et d'identifier leur potentiel de valorisation.